



Paris, le 26 juin 2025

Information importante concernant la Qualification INS et le transcodage LOINC pour l'envoi des résultats dans Mon Espace Santé

Chers collègues,

Les quatre syndicats de biologie médicale – SDBIO, BIOMED, SNMB, et SLBC – tiennent à attirer votre attention sur deux sujets cruciaux pour l'avenir numérique de notre profession : la **Qualification de l'Identité Nationale de Santé (INS)** et le **transcodage LOINC**.

Ces deux éléments sont aujourd'hui indispensables et interdépendants pour permettre l'envoi des résultats de biologie médicale dans **Mon Espace Santé (MES)**, anciennement appelé Dossier Médical Partagé (DMP).

La Qualification INS : une étape fondamentale

La qualification de l'INS est une démarche essentielle pour garantir la fiabilité de l'identité des patients et sécuriser le partage des données de santé. Sans une INS qualifiée, l'alimentation de Mon Espace Santé avec nos compte-rendu de biologie médicale est impossible. Cette qualification est une condition *sine qua non* à l'interopérabilité des systèmes d'information en santé et à la fluidité des parcours de soins.

Le transcodage LOINC : la clé de voûte de l'interopérabilité

Parallèlement à la qualification INS, le **transcodage LOINC (Logical Observation Identifiers Names and Codes)** est un enjeu majeur. Le LOINC est une nomenclature internationale qui permet de standardiser les noms et les codes des observations de santé. En clair, sans un transcodage LOINC adéquat de nos résultats, l'envoi vers Mon Espace Santé est également bloqué, et les logiciels de gestion de cabinet (LGC) ne peuvent pas interpréter correctement les données, rendant impossible l'intégration des résultats dans le dossier du patient.

Nous savons que ces sujets peuvent paraître techniques, mais leurs implications sont directes sur notre capacité à participer pleinement à la transformation numérique du système de santé.

Vos représentants syndicaux et les éditeurs de Systèmes de Gestion de Laboratoire (SGL) travaillent activement et en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé sur ces dossiers numériques.

Il est primordial que la biologie médicale reste **leader** sur ces dossiers : notre rôle est central dans la prise en charge des patients, et il est capital de maîtriser ces outils pour améliorer la pertinence des actes, et garantir la meilleure qualité de soins possible.

De notre côté, nous œuvrons sans relâche pour lever les freins techniques et pour obtenir les moyens à la hauteur des ambitions affichées, avec un calendrier de priorisation **partagé** pour la transformation numérique de la santé. Nous vous tiendrons informés des avancées sur ces sujets cruciaux.

Comptant sur votre mobilisation et votre engagement.

Vous trouverez ci-dessous, les futures modalités pour accéder aux ressources LOINC :

Les jeux de valeurs LOINC migrent progressivement vers le **Serveur Multi-Terminologie (SMT) de l'ANS**.

Historiquement, le **portail BioLOINC** assurait la distribution du jeu de valeurs ainsi que la traduction française des codes LOINC pour la biologie médicale et l'imagerie. **À compter de septembre 2025, ce portail sera décommissionné** et les formats SKOS ne seront plus maintenus.

Dès à présent, les données sont accessibles au format Excel et CSV sur le SMT :

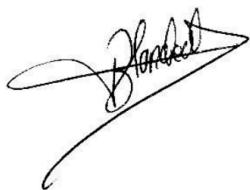
- **LOINC Biologie (FRA)** – Traduction française des codes LOINC et des codes réponses (Answer) :
<https://smt.esante.gouv.fr/terminologie-loinc-biologie-fra/>
- **Jeu de valeurs Circuit de la biologie** :
<https://smt.esante.gouv.fr/terminologie-jeu-de-valeurs-circuit-de-la-biologie/>
- **JDV LaboéSI-SIDEP** :
<https://smt.esante.gouv.fr/terminologie-jdv-LABOeSI-SIDEP/>
- **LOINC Imagerie (FRA)** – Traduction française des codes LOINC d'imagerie :
<https://smt.esante.gouv.fr/terminologie-loinc-imagerie-fra/>

Pour faciliter la recherche de ces terminologies, une aide en ligne est disponible ici :
<https://smt.esante.gouv.fr/assistance/aide-a-la-recherche-de-terminologies/>

Prochaines étapes :

- **Septembre 2025** : mise à jour des jeux de valeurs exclusivement sur le SMT
- **T4 2025 – T1 2026** : possibilité de visualisation et recherche des codes LOINC directement via le SMT

Amitiés syndicales.



Dr François BLANCHECOTTE

Président

Syndicat des biologistes
11 rue de Fleurus
75006 Paris
Tél : 06 08 89 61 02



Dr Lionel BARRAND

Président

Syndicat Les biologistes médicaux
16 Rue Jean-Frédéric Oberlin
67000 Strasbourg
Tél : 06 67 20 81 88



Dr Thierry BOUCHET

Président

Syndicat des laboratoires de biologie clinique
6 place de la Madeleine
75008 Paris
Tél. 06 33 56 03 94



Dr Jean-Claude AZOULAY

Président

Syndicat national des médecins biologistes
133 bd du Montparnasse
75006 Paris
Tél. 06 60 99 42 28